

*L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)***DEFINITION :**

"La mesure 6 du plan Alzheimer 2008-2012 prévoit pour les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), et les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) la possibilité de constituer une équipe de professionnels composée d'assistants de soins en gérontologie, de psychomotriciens ou d'ergothérapeutes ayant vocation à assurer la prise en charge à domicile de malades d'Alzheimer ou apparentées dans le cadre d'une prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation."

PUBLIC CONCERNE:

Il s'agit d'une prestation individuelle réalisée au domicile de la personne qui s'adresse prioritairement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées diagnostiquées à un stade léger ou modéré de la maladie et qui peut faire l'objet d'une intervention de réhabilitation.



L'intervention vise à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. Cette intervention a pour objectifs le maintien des capacités restantes par l'apprentissage de stratégies de compensation, l'amélioration de la relation patient-aidant et une adaptation de l'environnement. Elle consiste à réaliser une évaluation des capacités à accomplir les activités de la vie quotidienne, à se fixer un ou deux objectifs (s'habiller seul, refaire à manger...) et à mettre en place un programme utilisant les capacités restantes pour accomplir à nouveau ces activités et retrouver plaisir à le faire. Ce programme comprend également un volet d'éducation thérapeutique des aidants (sensibilisation, conseil, accompagnement).




Cahier des charges ARS Lorraine

PRISE EN CHARGE:

Sur **prescription médicale** du médecin traitant ou d'un médecin spécialisé (gériatre, neurologue), la durée de l'intervention se déroule au travers de 10 à 15 séances à domicile. Elle est limitée dans le temps (3 mois maximum, renouvelables par année si besoin). L'intervention est prise en charge à 100% par l'assurance maladie.

CONTACT:

 ADRESSE 	Zone d'intervention
<p>ESA Alys (ex AFAD) 6 rue Pablo Picasso ZAC des Begennes 57365 ENNERY 03.87.34.43.01 geraldine.azzi@alys.fr contact@alys.fr 03.87.34.43.25 www.alys.fr</p>	<p>BASSIN SIDERURGIQUE Cantons de Algrange, Fameck, Fontoy, Yutz, Metzervisse, Moyeuve Grande, Hayange, Florange, Rombas, Cattenom et Sierck les Bains.</p>

 ADRESSE 	Zone d'intervention
<p>ESA Alys (ex AFAD) 1 A rue du Général Newinger 57220 BOULAY 03.87.79.14.96 geraldine.azzi@alys.fr</p> <p>contact@alys.fr 03.87.79.53.51 www.alys.fr</p>	<p>BASSIN HOULLER Cantons de Boulay, Bouzonville, Faulquemont, Grostenquin, Saint-Avoid, Behren lès Forbach, Freyming-Merlebach, Stiring-Wendel</p>
<p>ESA de l'Association Fondation Bompard 1, allée du Haut Rozin 57420 CUVRY 03.87.38.93.87 03.87.57.03.36 esad@fondation-bompard.asso.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h www.fondation-bompard.asso.fr</p>	<p>Arrondissement de METZ Ville et de METZ Campagne Cantons LE PAYS MESSIN (PANGE/VIGY) FAULQUEMENT (VERNY) LE SAULNOIS (DELME) LE SILLON MOSELLAN (WOIPPY/MAIZIERES LES METZ) ROMBAS (ROMBAS ET MARANGE SILVANGE) METZ LES COTEAUX DE MOSELLE (ARS SUR MOSELLE) MONTIGNY-LES-METZ</p>
<p>ESA Mémoires de faïence de l'AMAPA 16 rue Rouget de l'Isle 57200 SARREGUEMINES 03.87.95.68.56 03.87.95.72.06 memoiresdefaïence@amapa.fr</p> <p>permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15 (en dehors de ces horaires, possibilité de laisser un message sur un répondeur téléphonique) www.amapa.fr</p>	<p>Arrondissement de SARREGUEMINES: Cantons SARREGUEMINES BITCHE (BITCHE/VOLMUNSTER/ROHRBACH LES BITCHE) SARRALBE</p>
<p> ESA « Les Papillons » Hôpital Saint JACQUES 21 route de Loudrefing 57260 DIEUZE 03 87 05 02 00 (standard Hôpital Saint Jacques)</p> <p>Équipe de DIEUZE : 03 87 05 07 83 de 8h30 à 17h00 esad@hopital-dieuze.fr</p> <p>Équipe de SARREBOURG : Château des Carrières 57565 NIDERVILLER 03 87 24 56 28 de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00 esad.sarrebourg@hopital-dieuze.fr</p>	<p>Territoire d'intervention Équipe de DIEUZE : LE SAULNOIS (ALBESTROFF - CHATEAU-SALINS - VIC SUR SEILLE - DIEUZE) <i>HORS DELME</i> MORHANGE - DESTRY - BARONVILLE - RACRANGE</p> <p>Territoires d'intervention Équipe de SARREBOURG : CANTON DE SARREBOURG ET CANTON DE PHALSBOURG</p>